


Avez-vous déjà essayé? Vous pouvez désormais offrir des articles Abo à vos proches. 

Abo **Élection complémentaire à Nyon**

Le Conseil est-il un passage obligé vers la Municipalité?

Deux candidats à la succession d'Elise Buckle estiment que siéger au sein du corps délibérant est un atout. La réalité est plus nuancée.



Raphaël Ebinger

Publié: 27.01.2023, 19h11



Pour accéder à la Municipalité de Nyon, trois candidats siègent au Conseil communal, trois n'y siègent pas. Les premiers pensent qu'il s'agit d'un avantage, les seconds n'y croient pas.

Pierre Albouy/Archives

Est-on un meilleur municipal si on a fait ses classes au Conseil communal? Lors du débat sur NRTV, deux candidats

à l'élection complémentaire pour la succession d'Elise Buckle à Nyon l'ont laissé entendre, mettant en avant l'absence de «législatif» chez trois de leurs adversaires. «C'est bien de connaître le jeu quand on arrive sur un terrain», a notamment relevé la Verte Valérie Mausner Léger sur le plateau de la chaîne régionale. Le PLR Olivier Riesen est allé dans la même direction. Il a mis en garde contre ceux «qui ont quitté la réalité politique nyonnaise» et qui «devront mettre un sacré coup pour remettre le pied à l'étrier» et être efficaces rapidement.

Dans la ligne de mire des deux favoris du scrutin du 5 février: le journaliste retraité Pierre-Alain Dupuis, qui a quand même siégé pendant une législature au Conseil communal, entre 2011 et 2016 sur les bancs des Verts. Le popiste Jay Reuter et le hors parti Salem Fedal n'ont quant à eux jamais eu de mandats politiques.

«La présence au Conseil communal des candidats est un bon indicateur de l'intérêt qu'ils portent à la politique.»

Sacha Soldini, candidat

Le sixième candidat, l'UDC Sacha Soldini, qui se présente sans la bannière de son parti, n'a pas utilisé cet argument alors qu'il est largement le plus expérimenté. Au Conseil depuis 2001, il dépasse Valérie Mausner Léger (élue en 2015) et Olivier Riesen (2019). «Pour moi, la présence au Conseil communal des candidats est un bon indicateur de l'intérêt qu'ils portent à la politique», note celui qui a aussi été député. Dans son argumentaire, il insiste beaucoup sur son expérience et sa connaissance des autorités.

Il y a une certitude dans ce débat: dans les villes, celles et ceux qui entrent directement à la Municipalité sont de très rares exceptions. La présence des partis, dans lesquels il faut se faire une place pour briguer l'Exécutif, privilégie les

personnalités qui ont réussi à avoir une visibilité au sein de l'organe délibérant.

«Avoir une expérience dans le Conseil est un plus indéniable. Cela permet d'avoir une certaine habitude du fonctionnement des institutions. Mais ce n'est pas une condition sine qua non pour devenir un bon municipal.»

Jean-Pierre Deriaz, ancien préfet de Nyon

Ancien préfet de Nyon, Jean-Pierre Deriaz a aussi été syndic de Coppet. Il jette un regard d'expert sur cette thématique. «Avoir une expérience dans le Conseil est un plus indéniable. Cela permet d'avoir une certaine habitude du fonctionnement des institutions. Mais ce n'est pas une condition sine qua non pour devenir un bon municipal.» Un autre observateur prend l'équation à l'envers: «On a tous en tête des municipaux qui ont commencé par le Conseil communal et qui ont terminé sur un bilan mauvais.»

Parmi les personnalités qui sont entrées directement à l'Exécutif, Marie-Luce Duroux fut municipale à Aigle entre 2006 et 2011. Sans réellement réussir à entrer dans la veste de la politicienne. Au contraire de la Verte Elina Leimgruber, qui a fait une législature avant d'être syndique à Vevey entre 2016 et 2021. Quand elle s'est retirée, même le PLR lui a tressé des couronnes.

Apprentissage express

Les Vert'libéraux ont quant à eux pris soin de faire entrer au Conseil communal leurs futurs candidats à la Municipa-

lité, même pour quelques mois, histoire de se profiler et d'apprendre un peu du fonctionnement de la Commune. Ainsi, Vincent Hacker y avait fait un passage éclair avant d'entrer à l'Exécutif de Nyon en 2016, où il n'aura pas laissé une empreinte indélébile. Laetitia Morandi à Morges a suivi le même cheminement avant d'être élue municipale en 2021. Il est trop tôt pour faire un début de bilan.

Pour le préfet honoraire, la mission à Nyon sera plus facile pour un non-expérimenté que dans une petite commune. «La Municipalité est déjà composé de 7 membres. C'est toujours plus simple d'entrer en fonction dans un groupe de 7 plutôt que 5. Et il pourra se faire épauler par des chefs de service.»

«Avoir un regard neuf sur certains dossiers permet de sortir des clivages gauche-droite.»

Brenda Tuosto, municipale socialiste à Yverdon

Brenda Tuosto en sait quelque chose. Elle nuance toutefois en avouant que son entrée en fonction n'a pas été de tout repos. La socialiste est entrée à la Municipalité d'Yverdon sans passer par le Conseil communal. Son expérience dans l'organe délibérant de la commune voisine de Grandson l'a certes aidée, mais le travail pour se mettre à niveau a été important. «Pour préparer les séances de Municipalité, je lisais tous les documents de manière très consciencieuse, de peur de manquer un élément important. Cela me prenait beaucoup de temps. Mes collègues qui connaissaient les dossiers savaient mieux que moi sur lesquels il fallait spécialement porter de l'attention.»

Une ancienne municipale, qui s'est désormais retirée de la vie politique, témoigne aussi: «Cela m'a pris environ une année pour me mettre à niveau. Mais il y a aussi des avantages de ne pas être passée par le Conseil. Je ne devais rien à personne. Je n'avais pas d'idées préconçues sur certains projets et sur les partis. Cette vision parfois un peu naïve peut être une force.» Brenda Tuosto confirme: «Avoir un re-

gard neuf sur certains dossiers permet de sortir des clichés gauche-droite.»

«La fin de la législature est dans trois ans et demi. Il est nécessaire d'être immédiatement opérationnel. C'est là que ce sera utile d'avoir la connaissance du fonctionnement de la commune et des chefs de service.»

Valérie Mausner Léger, candidate Verte

Reste qu'un passage dans l'organe délibérant permet une prise de conscience plus douce et certainement plus fine des dossiers. «En étant au Conseil, dans nos travaux en commission notamment, nous avons des échanges sur des sujets complexes et qui nous permettent d'avoir une compréhension plus fine des enjeux qu'en lisant seulement les préavis, explique Olivier Riesen. Si on n'est pas au Conseil communal, on n'a pas connaissance de ces petites traînées derrière la comète.»

Et son adversaire Verte d'ajouter que le contexte nyonnais du moment, avec la crise qui a secoué le collège municipal menant à la démission d'Elise Buckle, ne doit pas être oublié. «Le train est aujourd'hui en marche, souligne Valérie Mausner Léger. La Municipalité travaille bien. Comment est-il possible d'arriver en son sein et avoir de la valeur ajoutée rapidement? La fin de la législature est dans trois ans et demi. Il est nécessaire d'être immédiatement opérationnel. C'est là que ce sera utile d'avoir la connaissance du fonctionnement de la commune et des chefs de service.»

Raphaël Ebinger est rédacteur à la rubrique Vaud & Régions, basé au bureau de Nyon. Journaliste généraliste, il a un intérêt particulier pour la politique locale, mais aussi pour le monde de la bière. Auparavant, il a

travaillé pour Le Nord Vaudois et la Presse Nord Vaudois, mais aussi aux bureaux de Lausanne et de Morges pour 24heures. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

9 commentaires